

Conseil Municipal - Remplacement d'un délégué titulaire de la Ville de Besançon au Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

M. LE MAIRE, Rapporteur : Suite à la démission de M. Jean-Loup COLY de son mandat de conseiller municipal, il convient de désigner un délégué titulaire afin de le remplacer au sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Il est proposé de désigner Mme Sylvie JEANNIN, qui a accepté de siéger au Conseil Municipal à la place de M. COLY.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi et désigne Mme Sylvie JEANNIN en tant que déléguée titulaire au sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Récépissé préfectoral du 2 octobre 2003.